



Le 18 septembre 2019, l'acte notarié relatif au droit de superficie entre la commune et la paroisse de Soral a été signé dans la salle du Conseil, à la satisfaction des deux parties.

Cet accord permettra l'agrandissement de l'infrastructure scolaire par un bâtiment à construire qui accueillera un restaurant dédié aux enfants, des salles polyvalentes, entre autres.

Les signataires de droite à gauche : Raoul Florez, maire de Soral, Emile Battiaz, Président de la paroisse Soral-Laconnex, Gérard Fontaine, adjoint.

Manque sur la photo, Jean-Pierre Dussuet, membre du comité de paroisse.

Raoul Florez
Maire